



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/lutte-contre-les-exclusions/hebergement-et-logement-accompagne-luniopss-se-positionne-dans-le-cadre>

Hebergement et Logement accompagné : l'Uniopss se positionne dans le cadre du PLF 2026

📅 Publié le 17 novembre 2025

👤 De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ARTICLE

INFO NATIONALE



Le 30 octobre, l'Uniopss a été auditionnée par la rapporteure de la Commission des Affaires sociales au Sénat, Nadia Sollogoub sur le programme 177 - Hébergement et Logement accompagné.

Lors de cet échange, l'Uniopss a évoqué la très grande difficulté dans laquelle se trouvent les associations pour mener à bien leurs missions, du fait de l'insincérité budgétaire d'une part, du retard dans les versements des crédits d'autre part, tous deux soulignés par deux rapports de la Cour des Comptes portant sur l'hébergement en 2024 et 2025.

Tout en soulignant l'effort important maintenu sur le programme 177, l'Uniopss a appelé à ne pas renoncer à la sincérité budgétaire, c'est-à-dire à la prise en compte des besoins réels, qui devrait pouvoir se traduire par :

- Des crédits 2026 au moins équivalents aux crédits consommés en 2024 ;
- Une prise en compte de l'inflation (3 % en cumulé depuis plusieurs années) ;
- La transformation de places d'hébergement d'urgence en places de CHRS, plus qualitatives, pour une insertion plus rapide et efficace des personnes ;
- La prise en charge, par les pouvoirs publics, de l'augmentation des salariés à venir en août 2026, laquelle s'imposera aux associations ;
- L'application à tous du Ségur.

L'Uniopss rappelle par ailleurs que pour répondre aux besoins des jeunes en errance, des enfants qui font leur rentrée à la rue et grandissent dans des hébergements faute de logements disponibles, une création de 10 000 solutions supplémentaires est plus que jamais nécessaire.

Note d'information du 17/11/2025

Numéro de fiche

113.88 Ko